



## Commission Régionale Futnet

### Procès-Verbal N°5

Réunion en visioconférence du 04 mars 2024

**Participant : MM. Vincent VOISINOT – Jérémy CARMELLE (excusé) – Julien CRESPO (excusé)**

**Assistent : MME Stéphanie TARCHOUN – M. Michaël MAURY (DGA) - M. Thomas AIGUADEL-JALEME – M. Alexandre BISSON--COURTIN**

La commission se réunit pour traiter de la visite du site du mercredi 28 mars ainsi que pour l'organisation de la finale régionale du 30/03/2024.

Les décisions prises dans cette réunion seront retranscrites dans un cahier des charges complet ainsi qu'un dossier d'organisation qui seront envoyés aux clubs concernés.

#### 1. Formule du tournoi

Le format a été décidé par la commission comme matchs de 3 contre 3 pour 16 équipes participantes. Les 16 équipes sont réparties dans 4 poules de 4, les poules comporteront donc 6 matchs chacune. Ces phases de groupes seront organisées de façon à faire jouer 2 matchs d'affilée à chaque équipe afin de respecter une équité sportive.

Les discussions ont amené à réaliser l'intégralité du tournoi en 1 set de 15 points secs excepté les demi-finales et la finale qui se joueront en 2 sets gagnant de 15 points secs.

Après avoir évoqué plusieurs propositions de phase à élimination directe, la commission a décidé qu'à la fin de cette phase de poules, le 1<sup>er</sup> de chacune (4 équipes au total) seraient automatiquement qualifiés pour les quarts de finale, donc que les deuxièmes et troisièmes de chaque poule se disputeraient des huitièmes de finale dit "partiel". Les vainqueurs de ces huitièmes de finale partiels affrontent donc les premiers des poules en quart de finale. Pour le reste les demi-finales, le match de la troisième place et la finale restent classiques.

Ce format a été retenu pour favoriser une compétition valorisant le vainqueur de poule et permettant également une « deuxième chance » pour les troisièmes dans les groupes relevés.

#### 2. Arbitrage

La commission a discuté et évoqué différentes propositions de mise en place d'arbitrage pour les phases de poules ainsi que pour les phases à élimination directe.

Pour ce qui est des matchs lors des phases de poules la proposition validée est que les joueurs des équipes ne jouant pas peuvent arbitrer le match de leur poule, et inversement par la suite. Pour garder une cohérence arbitrale, il sera demandé que les 2 arbitres de chaque match proviennent de 2 équipes différentes.

Mise en situation : *Si équipe A joue contre équipe B, alors un joueur équipe C et un joueur équipe D arbitrent ce match.*

Il a été également décidé pour faciliter le roulement et la gestion des équipes, qu'il n'est pas nécessaire de changer de joueur désigné comme arbitre pour chaque match.

En ce qui concerne l'arbitrage lors des phases éliminatoires, les réflexions sont encore en cours.

### 3. Planning prévisionnel

La commission a établi le planning prévisionnel de la journée, celui-ci démarrant à 11h00 pour la convocation des équipes et finissant à 19h00.

Cette planification inclut hors match, la convocation des équipes, le contrôle des licences, le briefing de l'organisation, les échauffements, les roulements d'équipe lors des temps de pause et la remise des récompenses.

### 4. Informations pour les clubs

Il a été discuté que diverses informations et documents seront à fournir aux clubs, tel qu'une feuille de route comme dossier d'organisation et un questionnaire en ligne pour permettre au club de poser des questions concernant la phase finale. Des discussions ont amené à possiblement mettre à disposition les règles officielles de la pratique Futnet en compétition aux clubs via des posters sur les lois du jeu.

Le contrôle des licences sera fait avant le début du tournoi. Il sera demandé aux clubs de fournir une liste de 6 joueurs maximum à la ligue pour permettre de préparer la vérification en amont lors du tournoi.

### 5. Points d'organisation à déterminer

#### a. Fiches de postes potentiels

Les membres ont échangé sur les différents besoins en ressources humaines concernant la manifestation.

#### b. Secours

Les démarches concernant le poste de secours sont en cours.

#### c. Buvette

Point encore à déterminer avec le club, des bénévoles seront mis à disposition si cette dernière venait à être mise en place. Reste à savoir où elle peut être installée.

### 6. Matériel nécessaire pour la compétition

Un point est fait sur les besoins en matériel.

**La prochaine réunion de la Commission Régionale Futnet est fixée au 18 mars 2024 à 17h00 en visio-conférence.**